



Mandat pour l'année scolaire 2022-2023 **Directeur du secteur d'immobilisation, entretien et planification (SIEP)**

Publication : 15 septembre 2022

Cher Miguel,

Les membres du Conseil et du comité exécutif ont travaillé en collaboration avec la communauté pour élaborer un nouveau Plan stratégique 2021-2025. Nous sommes, en tant que leader postpandémique, à définir la prochaine normalité et je suis heureux de compter sur vous pour accroître notre effort collectif. Commençons ensemble à envisager ce que la crise sanitaire, toujours en cours, est susceptible de nous laisser de mieux et de durable.

En tant que directeur du SIEP, vous jouez un rôle essentiel avec vos équipes dans plusieurs domaines comme celui du service de fonctionnement des édifices, celui de la santé et sécurité ainsi que des normes d'entretien, tout en assurant les inspections annuelles à la conformité des lois applicables avec votre secteur. Avec l'équipe de projets de réfections et d'économie énergétique, vous êtes aussi une personne clé pour la planification des besoins immobiliers et des nouvelles constructions au sein de la communauté.

Pour améliorer notre alignement des objectifs stratégiques, je vous demande de travailler sur les priorités spécifiques suivantes au cours de l'année scolaire 2022-2023 en complément à votre rôle de directeur du SIEP :

- *Établir un comité interne de réflexion sur les nouvelles constructions afin d'établir les normes de nos futures écoles.*
- *Mettre en œuvre les réunions du nouveau Comité d'immobilisation, entretien et planification et d'appuyer les membres du Conseil dans le fonctionnement de ce comité et pour la production du rapport destiné à la rencontre publique du Conseil.*
- *Continuer de développer les cas d'affaires des besoins en immobilisations auprès du ministère de l'éducation.*
- *Poursuivre les objectifs du plan d'accessibilité des bâtiments pour 2025.*
- *Collaborer avec les différents partenaires municipaux, firmes d'architectes et d'ingénieurs et promoteurs immobiliers.*
- *Assurer les intérêts du Conseil dans le développement du parc immobilier pour répondre aux besoins des collectivités francophones où le nombre le justifie sur le territoire du Conseil.*
- *Entreprendre une révision du processus de planification des projets immobiliers à long terme en intégrant les nouvelles données de Statistique Canada et via d'autres outils disponibles.*
- *Proposer une nouvelle liste de projets.*



- *Développer l'identité professionnelle du secteur des immobilisations, de l'entretien et de la planification.*
- *Intégrer la collecte de données et la surveillance des preuves dans tous les éléments de votre pratique.*

Je vous demande de tenir compte des priorités ci-dessus et d'élaborer un plan de mise en œuvre qui comprend des échéanciers, des résultats et des indicateurs de rendement. Lors de nos réunions mensuelles, je vous demanderai de fournir des mises à jour sur les progrès, au besoin.

Cordialement,

Le directeur de l'éducation par intérim,
Michel Laverdière